

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur: Frédéric Aimard 18 décembre 2023 - 1 €

N° 62

Smartphone et couteau

Une collégienne de 12 ans a fait l'actualité, à Rennes le 13 décembre, en menaçant sa professeur d'anglais d'un couteau de 17 cm.

Qui dit couteau, dit islamisme... Et la référence à l'islamisme n'était pas absente puisque la jeune fille indiqua qu'elle s'inspirait de l'assassinat du professeur Dominique Bernard à Arras. Les médias furent moins clairs, en évoquant les origines mongoles de la famille, puis le procureur en faisant interner la jeune fille qui était « *un danger pour elle-même* ». Voulait-on encore balader le public en atténuant la responsabilité d'un islam radicalisé, nous faire une fois de plus le coup du « *déséquilibré* »?

Au lieu d'apaiser les esprits, de telles déclarations lénifiantes visant « *à éviter tout amalgame* » font monter l'angoisse, notamment chez les enseignants, qui ont l'impression que les autorités ne comprennent rien et ne font rien. Et pourtant... Si cette apprentie meurtrière était ainsi obnubilée par l'assassinat d'Arras, l'islamisme supposé mais non attesté, de son milieu familial n'est peut-être pas seul en cause. Le caractère déstabilisant des images violentes répercutées par les réseaux sociaux a depuis longtemps été démontré, surtout sur des esprits faibles, des enfants



sans véritables référents. Ce qui aurait déclenché le passage à l'acte (heureusement, il n'y a eu aucun blessé en l'occurrence), c'est la confiscation du smartphone de la collégienne par le professeur.

Nous y voilà. Dans de nombreuses familles la tablette ou le smartphone ont remplacé le « *doudou* » chez les enfants dès trois ou quatre ans. Et chez les ados, ne pas avoir de smartphone, c'est tout simplement ne pas exister socialement. Or les méfaits de l'addiction aux réseaux sociaux sont incommensurables. Le rapport Pisa ne vient-il pas de démontrer que la différence des résultats scolaires selon les pays est corrélée à l'exposition à Internet? Certains pays – certes peu démocratiques – interdisent l'usage d'internet aux plus jeunes à certaines heures de la journée, sous peine d'amende pour

les parents. Quel parent aujourd'hui en France peut se targuer d'avoir une autorité quelconque sur l'usage d'Internet par ses enfants? Quelques familles résistent, mais faute d'être soutenues par la société et l'État elles doivent céder, surtout dans un climat où la famille monoparentale ou recomposée tend à devenir le modèle dominant.

Le procureur de Rennes, qui évoque « *La dimension psychologique voire psychiatrique de ces faits* », sait sûrement de quoi il parle. Mais il ne sert à rien d'en appeler au psychiatre ou à la « *déradicalisation* » de l'islamisme si notre société ne prend pas des mesures énergiques pour combattre l'addiction des plus jeunes au smartphone. Celle-ci cause de grands dégâts intellectuels et psychologiques et, en privilégiant un monde virtuel violent, elle favo-

rise des passages à l'acte. Ceux-ci sont heureusement cantonnés aux cas pathologiques les plus graves, mais chaque professeur le constate et presque toutes les familles en souffrent. Smartphones ou couteaux ne sont que des instruments, mais il est peut-être plus urgent de réglementer l'usage des premiers. Quant à l'islamisme radical, notre propos n'est pas d'en minorer les dangers ni, là encore, l'immense responsabilité – si mal assumée – de l'État.

Frédéric Aimard

SOMMAIRE

P. 1 Smartphone et couteau. P. 2 Les trois fléaux. – Décorations. P. 3 La manie des conseils. – Lectures. P. 4 La SnCF aux petits soins. – La reprise des exploitations agricoles. Délai de carence. P. 5 Fossilxit. P. 6 Calais/Kigali. – Noël de guerre. P. 8 Théâtre. – Histoire.

■ **Immigration** : Un projet de loi du gouvernement sur l'immigration a fait l'objet d'une motion préalable de rejet déposée par le groupe écologiste à l'Assemblée nationale le lundi 11 décembre. Cette motion a été votée par 270 voix contre 265. Elle a bénéficié des voix de la France insoumise, du PS, des Républicains et du Rassemblement national, et de l'absence dans l'hémicycle de 9 députés de la majorité, dont 5 Renaissance, 3 Modem et une Horizons...

■ **Budget** : Le 16 décembre, Elisabeth Borne a utilisé, pour la 22e fois depuis qu'elle a été nommée Première ministre, l'article 49.3 de la Constitution, et fait ainsi adopter sans vote le budget de l'État 2024.

■ **Médias** : Les entreprises Canal et Havas vont sortir du groupe Vivendi afin d'augmenter la valeur boursière du groupe contrôlé par la famille Bolloré, a-t-on appris le 12 décembre. Le cours de Vivendi a aussitôt monté de 8 %.

■ **Disparitions** : L'acteur et chanteur Guy Marchand est mort le 15 décembre 2023 à Cavaillon à l'âge de 86 ans. Le philosophe italien Toni Negri, qui, après une longue cavale en France, avait été condamné en Italie pour sa proximité avec les mouvements gauchistes extrémistes, est mort le 16 décembre à Paris à l'âge de 90 ans.

■ **Handball** : Les Bleues ont battu les Norvégiennes (31-28) le 17 décembre lors de la finale du Mondial féminin de handball à Herning (Danemark).

Les trois fléaux

L'insécurité qui progresse en France est majoritairement générée par trois fléaux que sont la drogue, l'immigration massive et l'Islam radical.

La drogue, tout le monde reconnaît sa nocivité particulièrement chez les jeunes générations. La drogue détruit les personnes et enrichit les trafiquants. C'est toute une économie souterraine basée sur le crime qui alimente les quartiers défavorisés et rend la vie impossible pour les honnêtes gens. Les sommes en jeu sont considérables et expliquent les règlements de comptes. Ce sont les bandes et leurs caïds qui font la loi. Les plus jeunes font le guet et sont de plus en plus violents. La police et même les pompiers ne peuvent pas intervenir normalement. La loi y est bafouée quotidiennement et ce sont souvent les forces de l'ordre qui sont mises en cause lorsqu'une arrestation tourne mal. C'est le monde à l'envers !

L'immigration, second fléau est un sujet qui aurait dû être débattu au Parlement, mais le projet de loi du gouvernement, fort peu ambitieux, vient d'être retoqué. Sera-t-il musclé ? On peut l'espérer car l'immigration massive que nous subissons remet en question notre cohésion sociale et notre vie en société. Beaucoup de Français, issus de l'immigration, toujours dans les mêmes quartiers, sont très mal intégrés, se comportent en assistés, voire vivent de trafics et n'aiment pas la France. Comment intégrer

ces gens si nous continuons à laisser entrer des centaines de milliers de clandestins chaque année ? Avons-nous les moyens de payer 50 000 € par mineur non accompagné ? Avons-nous les moyens de loger, de nourrir et de soigner tous ces nouveaux arrivants alors que nous peinons déjà à subvenir aux besoins de ceux qui vivent sur notre sol ? S'il le faut, sortons du dogme européen sur ce sujet comme l'ont fait plusieurs pays, il y va de notre survie.

L'Islam radical, enfin, est le troisième fléau qui empoisonne notre société française. Est-ce de l'islamophobie que de ne plus supporter tous ces assassinats au cri de « *Allahou Akbar* » ? Il ne s'agit pas de stigmatiser l'ensemble des musulmans qui vivent en France, mais ne pas reconnaître le lien entre l'Islam radical et les quelque 274 morts dans des attentats islamistes depuis 2012 que l'on a recensés sur le territoire français – et les centaines de blessés et traumatisés à vie, c'est faire preuve d'une cécité totale. Plutôt que de critiquer la psychiatrie où de pourchasser l'extrême droite, le gouvernement doit agir pour éradiquer cette idéologie mortifère et dangereuse.

Un père de famille doit protéger les siens, un État doit protéger ses ressortissants. Ce n'est pas de l'égoïsme, c'est du bon sens. Alors luttons contre ces trois fléaux que sont la drogue, l'immigration massive et l'Islam radical. Ils se cumulent dans de nombreux quartiers où l'ordre républicain est bafoué. Parlons-en sans idéologie, de façon apaisée, il

en va de la survie de notre beau pays. Les Français ont bien identifié les problèmes – de nombreux sondages en témoignent – l'État doit trouver, avec l'ensemble des citoyens, des solutions... en adaptant notre droit s'il le faut, mais en appliquant au moins le droit existant sans faiblir, ce qui serait déjà un progrès.

Loïc de Guébriant

Décorations

On peut voir les décorations de Noël sur les maisons, à l'intérieur, mais aussi sur les tables. Chaque année à l'approche du 25 décembre, nombreux sont-ils à rivaliser d'ingéniosité pour se faire plaisir et attirer l'œil des voisins. En 2023 cela clignote déjà depuis plusieurs semaines dans tous les villages et les villes.

Il y a bien entendu le sapin de Noël, qu'il soit fraîchement coupé dans la forêt, acheté au coin de la rue ou déplié comme un mât télescopique. Guirlandes et boules agrémentent l'arbre magique et, non loin, bien souvent on trouve la crèche chez les catholiques. Quant à la maîtresse de maison, elle imagine déjà ce que seront les tables des fêtes du réveillon de Noël à la nuit de la Saint Sylvestre. Tous les styles sont imaginables en accord bien souvent avec la décoration dans la maison et la vaisselle.

Mais ce qui est le plus étonnant, c'est le festival de lampes de toutes les couleurs qui entourent les maisons et les jardins. Une large débauche d'éclai-

rage. On parle même d'un propriétaire qui aurait disposé 70 000 ampoules sur sa maison. Il lui a fallu pratiquement trois mois pour venir à bout de son œuvre.

Même s'il est recommandé de limiter l'éclairage des rues et routes, les municipalités ne sont pas en reste en décorant leurs villes et villages, en veillant à tout éteindre aux alentours de minuit. Bien entendu le fameux sapin décoré demeure le point d'attraction dans des villes comme Strasbourg ou Nancy qui rivalisent dans la taille et la hauteur.

Cette période de fête ne fait pas oublier les conflits sur la planète, mais cela demeure un temps de festivités colorées qui redonnent un peu de baume au cœur.

Philippe Buron Pilâtre

La manie des conseils

Le 7 décembre dernier, le président de la République a annoncé devant un parterre de scientifiques la création d'un Conseil présidentiel de la science qui aura pour but, a-t-il déclaré, de « *mettre la science au cœur de nos décisions* ». Ce nouvel organisme fait suite au Conseil scientifique établi en 2020 pour éclairer les autorités sur la pandémie de Covid-19 - à cette différence près que les avis du nouveau conseil ne seront pas rendus publics.

Emmanuel Macron aime beaucoup créer des autorités consultatives. Il veut ignorer résolument la formule de Georges Clemenceau : « *Quand je veux entreprendre une décision, je crée*



PRIX DU ROMAN D'ESPIONNAGE

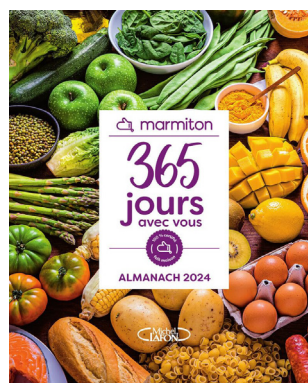
Collabos et traîtres

Février 1945. Sur l'île de Mainau (Allemagne), les derniers collaborateurs français suivent un cours sur la clandestinité. Un cri trouble la séance : « Le chef est mort ! ». Le chef, c'est Jacques Doriot, ancien du Parti Communiste, fondateur du Parti Populaire Français (PPF) et de la Légion des Volontaires Français (LVF). Un pro-nazi. Sa voiture a été mitraillée par un avion.

Pour le narrateur, un Français qui a combattu sous l'uniforme allemand, aucun doute : Doriot a été victime d'un complot organisé par des proches qui veulent se vendre aux Alliés. Il ne reculera devant rien pour débusquer ces traîtres.

Le livre de Pierre Olivier a reçu le Prix du roman d'espionnage décerné par l'Amicale des anciens des services spéciaux de la Défense nationale.

« Croix de cendre », Antoine Sé « Lorsque tous trahiront », Pierre Olivier, La Manufacture de livres/Konfident, 256 p., 16,90 €.



CUISINE

Comme un chef

À chaque jour, sa recette. Rien de plus simple avec Marmiton. Cet almanach regorge de suggestions (entrées, plats, desserts) pour une année gourmande et variée. En bonus : des spécialités régionales, des astuces de grands-mères, des idées anti-gaspi, des produits de saison et les accords mets-vin. De quoi mettre les papilles en éveil ! Et quand l'appétit va, tout va...

« 365 jours avec vous. Almanach 2024 », Marmiton, Michel Lafon, 384 p., 19,95 €.

BANDE DESSINÉE



Hommage à Tintin

77 ans et pas une ride ! Depuis toutes ces années, le facétieux reporter ravit petits et grands avec ses aventures. Il a parcouru le monde, de Chicago à Moscou. À ses côtés, sont appa-

rus des personnages à qui le plus loufoque : la Castafiore, le professeur Tournesol, le capitaine Haddock et les inénarrables Dupont et Dupont. Pour fêter l'événement, un numéro spécial lui est consacré. En hommage, les plus grands auteurs de BD actuels signent une histoire inédite. Un numéro collector.

« Tintin », numéro spécial 77 ans, éditions Moulinsart/Le Lombard, 400 p., 29,90 €.

REVUES



Impérialisme

Une nouvelle revue vient de paraître consacrée aux pays de l'Est. *Kometa* (« comète » en russe et ukrainien) offre du journalisme littéraire, des récits photographiques, des débats d'idées et propose chaque semaine une newsletter sur son site. Le premier numéro traite de l'impérialisme aujourd'hui tel qu'il est apparu avec la guerre en Ukraine.

Parmi les sujets abordés : un roman géorgien d'Emmanuel Carrère, la militarisation de la Russie, le réseau social des mères et épouses de soldats, le point de vue de journalistes syriens, biélorusses, hongrois...

« Impérialisme », *Kometa*, n° 1, 22 €. En kiosque et en librairie.

Catherine PAUCHET

une commission ». Au vu des récentes expériences, le président de la République risque cependant d'assister de près ou de loin à des enterrements de première classe.

Se souvient-on de la première Convention citoyenne, qui avait porté sur le climat ? Il y avait eu de beaux discours et de larges débats... dont le gouvernement n'a guère tenu compte. Par la suite, la convention citoyenne sur la fin de vie avait été installée hors de toute procédure législative et réglementaire, pour des débats organisés de manière très problématique.

Nous sommes en train d'oublier le Conseil national de la Refondation lancé en septembre 2022 dans l'idée implicite de prolonger le Conseil national de la Résistance – alors que l'action gouvernementale est en contradiction notoire avec l'œuvre accomplie à la Libération. Un an plus tard, ce Conseil, immédiatement récusé par les partis d'opposition et les syndicats, n'avait toujours pas annoncé le moindre projet de refondation.

Le Conseil présidentiel de la science se situe quant à lui dans l'ordre de la redondance. La France dispose d'une Académie des Sciences créée par Louis XIV en 1666 et d'une Académie nationale de Médecine créée par Louis XVIII en 1820. Toutes deux publient de remarquables études et peuvent être sollicitées à tout instant pour éclairer les autorités politiques. Mais celles-ci préfèrent manifestement les effets d'annonce et les structures éphémères.

Claudine Uzerche

La SnCF aux petits soins

« Nous arrivons en gare. Avez-vous pensé à prendre toutes vos affaires ? N'oubliez rien surtout ! »

Quelques instants avant de quitter son train, un gentil texto avertit le voyageur distrait ou imprudent qu'il lui vaut mieux emporter ses bagages. Cela fait partie d'une politique de proximité de la SnCF avec ses clients et, même si elle revêt un petit côté infantilisant, on peut apprécier ce souci de ceux qu'elle transporte.

Le problème, c'est que, par les temps qui courent, les messages se révèlent souvent moins plaisants. Il n'est pas rare de recevoir des avertissements du genre : « Votre train partira avec 30 min de retard suite réutilisation d'un train », ce qui n'est d'ailleurs pas très compréhensible : celui-ci a-t-il été détourné pour une autre destination ? lui en a-t-on substitué un autre ? une machine et ses wagons encombreront-ils la voie ?

Ces avertissements sont également donnés, dans les gares, par voie d'affichage lumineux ou d'annonce sonore. Là, on apprend qu'un retard ou qu'une suppression sont dus à « un acte de malveillance », voire de « vandalisme ». Ou alors des difficultés apparaissent « en raison d'une grève » ou suite à « une manifestation ». Cela s'exprime aussi par la fermeture de certaines sorties, sans oublier la mise hors service d'ascenseurs ou d'escalators, situation peu appréciée des personnes âgées et de celles qui traînent une lourde valise, même s'il est précisé que ce n'est que « tempo-

raire ».

Nul ne nie les efforts de communication de la SnCF, encore que des passagers restent bloqués sans explication. On apprécie certes les gares agrandies ou refaites, avec un personnel démultiplié, plutôt bien habillé, aimable et compétent. Mais demeurent les salles d'attente peu nombreuses, souvent remplacées par des sièges et des bancs installés dans les halls ; et ce sont alors les inévitables courants d'air et le manque de services, réduits à une enseigne distribuant autant la presse que des sandwiches pas toujours appétissants.

Précy

La reprise des exploitations agricoles

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, a présenté le vendredi 15 décembre à Yvetot (Seine-Maritime) les orientations du « Pacte pour le renouvellement des générations en agriculture » qui vise à répondre aux problèmes liés à la démographie agricole et aux difficultés à trouver des repreneurs pour nombre d'exploitations existantes. Il est le fruit du constat que, désormais, beaucoup d'enfants d'agriculteurs ne souhaitent plus reprendre la ferme parentale. Il s'agit donc d'une part d'éveiller des vocations chez les lycéens extérieurs au monde agricole, mais aussi de mieux former ceux qui se destinent à ce type de carrière et d'autre part de faciliter le volet financier de leur installation professionnelle.

Pour réussir cet ambitieux programme, le ministre met en avant quatre orientations, regroupant 35 mesures : une découverte du monde agricole dès l'école, former à l'accompagnement de la transition énergétique en matière agricole, créer un guichet unique pour accompagner les nouveaux agriculteurs et mettre en place une démarche territoriale en la matière.

Au plan financier, l'État compte s'engager à hauteur de 400 millions d'euros pour faciliter l'accès au foncier et mobiliser deux milliards d'euros de prêts garantis. Ces sommes conséquentes doivent permettre à terme une bascule importante : demain, la majorité des jeunes agriculteurs qui s'installent ne seront plus issus de ce milieu socioprofessionnel. Cette révolution silencieuse préoccupe évidemment les syndicats agricoles et la FNSEA n'a pas manqué de réagir aux annonces gouvernementales, saluant « des mesures adaptées au renouvellement des générations » mais pointant « des orientations à concrétiser dans le pacte », s'inquiétant du risque de nouvelles contraintes normatives et de l'absence de mesures fiscales incitatives.

Jérôme Besnard

Délai de carence

Jeudi 7 décembre le sénateur Claude Nougéin (LR), au nom de la commission des Finances du Sénat, a fait adopter un amendement au projet de loi de finances pour 2024 portant le délai de carence dans la

fonction publique d'État à trois jours, contre un seul actuellement, ce qui correspond à la durée légale applicable au secteur privé.

Le délai de carence correspond à un laps de temps pendant lequel un salarié en arrêt maladie ne bénéficie pas d'une indemnisation : la loi de finances pour 2018 avait instauré un premier jour de carence dans la fonction publique d'État, ce qui demeure un traitement inique vis-à-vis des salariés du secteur privé.

La mesure avait engendré une économie de 108 M€ pour les finances publiques, permettant d'espérer récupérer 220 M€ supplémentaires avec l'adoption de sa prolongation à trois jours par la Chambre Haute, « compte tenu du dynamisme des effectifs de la fonction publique d'État ».

Le Gouvernement a reconnu que la loi de 2018 avait fait diminuer de 40 % le nombre d'arrêts maladie d'une journée posée par les agents de l'État, mais a néanmoins refusé d'aligner la durée du délai de carence sur les règles de droit commun, alors que l'absentéisme touche bien plus le secteur public que le secteur privé.

L'amendement, même après l'adoption du PLF par le Sénat, sera probablement victime d'un énième 49.3 à l'Assemblée nationale. Toutefois, l'Exécutif, de plus en plus fragilisé après l'adoption de la motion de rejet du projet de loi immigration à la Chambre Basse, devrait s'appuyer de plus en plus sur le Sénat qui, s'il est persévérant, pourra faire rentrer par la fenêtre certaines dispositions éjectées par la porte.

Romain Delisle

Fossilexit

La 28^e Conférence des parties (COP 28) de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est achevée le 12 décembre dernier à Dubaï sur un accord qui, plus encore que celui des années précédentes, interroge les observateurs.

Comme toujours, une certaine dramaturgie a accompagné les dernières heures de la conférence afin de parvenir à un accord sur le fil. Cette année, la partie apparaissait plus complexe au regard du bilan attendu sur l'application des accords de Paris avec, comme objectif, la nécessité de mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles génératrice des émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique et de son cortège de dérèglements et d'inquiétudes pour l'avenir.

La partie semblait d'autant plus ardue que le pays hôte de la conférence, les Émirats arabes unis, est un des plus gros producteurs de pétrole et que le président de la conférence, le sultan Ahmed Al-Jaber n'était autre que le dirigeant de la compagnie pétrolière nationale dudit pays.

Pour couronner le tout, en fin de conférence, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) avait fait parvenir aux négociateurs une lettre leur demandant de ne pas mettre fin aux énergies fossiles.

Finalement, c'est peut-être cette pression de dernière minute qui a poussé le président de la conférence, conscient de la responsabilité qui lui incombait dans

ce moment spécial, à s'élever au-dessus de ses intérêts particuliers pour parvenir à une solution pouvant être considérée par le plus grand nombre comme un succès.

De fait, l'accord mentionne, pour la première fois, la fin des énergies fossiles de telle sorte que beaucoup d'observateurs, qui ne s'attendaient pas une telle mention, n'ont pas hésité à parler d'accord historique. Pour cela, en bons diplomates, les négociateurs ont évité les mots qui auraient pu fâcher, en écartant la notion de sortie des énergies fossiles au profit d'une « transition hors des énergies fossiles ».

Dans la continuité de cette formulation, l'accord ne comprend pas, une fois de plus, de dispositions contraignantes, telles que le Pape François, dans son exhortation apostolique *Laudato Deum*, publiée juste avant la conférence, l'avait explicitement demandé. Faut-il alors parler, a contrario, d'échec voire de tromperie sur la qualité du produit de sortie ?

Sans doute faut-il avoir une vision plus nuancée sur le résultat de la conférence et ne pas demander à celle-ci de donner plus qu'elle ne le peut. Les conférences des parties n'ont pas pour objet de produire un accord juridique avec des objectifs chiffrés et un calendrier correspondant. Leur rôle, et c'est déjà beaucoup, est d'aboutir à un accord politique entre tous les États du monde sur une trajectoire commune, alors même que ces différents pays connaissent des situations extrêmement différentes les uns des autres. Et tous ces États ont bien voté un accord, à travers cette transition hors des énergies

fossiles, « afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 », année qui n'est pas très éloignée. La marche sera plus haute pour certains que pour d'autres mais tous sont engagés dans la même voie.

Pour y parvenir, la solution du captage et du stockage de carbone (CSC), beaucoup évoquée en début de conférence parce qu'elle avait la préférence des pays pétroliers, n'a certes pas été écartée mais elle ne peut que constituer une mesure transitoire. La fin des énergies fossiles appelle d'autres réponses à trouver dans les énergies renouvelables et surtout l'énergie nucléaire. 22 pays dont la France et les États-Unis mais aussi les Émirats arabes unis ont voté une résolution pour tripler les capacités de la production nucléaire d'ici 2050. Dans le nouveau contexte énergétique mondial, l'énergie nucléaire reprend donc des couleurs et la France, qui en fut une pionnière, pourrait bien se retrouver à la manœuvre sur le sujet. Telle est l'ambition de l'initiative, récemment prise sous l'égide du Carrefour des acteurs sociaux, pour promouvoir une offre énergétique française en Europe et au-delà fondée sur l'énergie nucléaire.

Quant aux pays en voie de développement, le fonds pour les pertes et dommages institué à leur profit par la COP 27 a enregistré ses premières contributions pour un montant total de 700 millions de dollars qui restent néanmoins une promesse à tenir de la part des États contributeurs.

Effectivement, les conférences des parties reposent sur la confiance qui n'est pourtant pas la valeur la mieux partagée dans l'ordre

■ **Argentine** : Le nouveau gouvernement a décidé de dévaluer le peso argentin de 50 % le 12 décembre, le faisant passer de 400 à 800 pesos pour un dollar.

■ **États-Unis** : Le Congrès a approuvé le 13 décembre la poursuite de l'enquête judiciaire visant à destituer le président Joe Biden. Celui-ci est accusé d'avoir favorisé son fils Hunter dans des affaires financières avec l'Ukraine et la Chine entre 2009 et 2017, alors qu'il était le vice-président de Barack Obama.

■ **Armement** : Le groupe franco-allemand KNDS et l'Italien Leonardo ont annoncé le 13 décembre la création d'une co-entreprise qui fabriquera en principe le prochain char Leopard de conception essentiellement allemande.

■ **Gaza** : Des soldats israéliens ont tué par erreur, le 15 décembre, trois otages israéliens détenus par le Hamas.

■ **Mer Rouge** : Au large du Yémen, les 9 et 12 décembre, la frégate française *Languedoc* a abattu deux drones houtis qui la menaçaient. Les marines britanniques et américaines ont fait de même une vingtaine de fois. Après d'autres attaques de pirates, la compagnie danoise Maersk, la compagnie française CMA-CGM, la compagnie suisse MSC et la compagnie allemande Hapag-Lloyd AG, entre autres, ont suspendu les trajets de leurs bateaux par la Mer Rouge.

■ **Vatican** : Le cardinal sarde Angelo Becciu, 75 ans, ancien substitut pour les Affaires générales du Vati-

international. La programmation de la COP 29 l'an prochain à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, n'est peut-être pas le meilleur signal pour lever le doute des incrédules.

Fabrice de Chanceuil

Calais/Kigali

Si à Paris l'Assemblée nationale échoue à traiter la question de l'immigration, la Chambre des Communes à Londres ne réussit guère mieux. Le passage le 12 décembre d'un projet de loi à 44 voix de majorité ne doit pas faire illusion. Ce n'est qu'une étape vers une adoption définitive qui n'aura pas lieu avant plus d'un mois tandis que plane la perspective de nouvelles élections en mai voire un changement de Premier Ministre.

Le traitement de la question de l'immigration à Westminster a pris un tour carrément surréaliste. D'abord le Brexit devait permettre de reprendre le contrôle des flux. C'est tout le contraire : alors que les flux de migrants européens sont devenus négatifs, l'afflux de migrants non européens a grimpé en flèche. Le solde migratoire s'établit à 672 000 en juin 2023, chiffre corrigé de 745 000 sur l'année 2022 (en France la moyenne est légèrement supérieure à 200 000). L'objectif du gouvernement Sunak serait de réduire ce solde de 300 000. L'opinion juge que 445 000 est déjà bien au-delà du tolérable. La grande différence entre France et Royaume-Uni est que Londres a délivré 322 000 visas de travail contre 36 000 en France.

Le Premier ministre Rishi Sunak a voulu se concentrer sur la forme la plus spectaculaire : les Boat people. Sa devise : « Stop the Boats ». Or les traversées de la Manche qui ont effectivement explosé, passant d'un millier en 2018 à un pic de 45 000 en 2022, ne représentent que moins de 4 % du total des migrants.

Si l'on rapporte ce chiffre à l'ensemble des demandeurs d'asile (76 000 contre 120 000 en France), l'effort est plus significatif : 56 000 d'entre eux sont logés dans des hôtels loués par le gouvernement pour un coût de 8 millions de £ par jour, soit environ trois milliards par an. Le projet actuel devrait permettre de diminuer ce coût de moitié. Comment ? En envoyant une partie de ceux-là... au Rwanda, en plein cœur de l'Afrique ! On imagine le pont aérien : combien de « charters » ?

Le gouvernement de l'ex-Premier ministre Boris Johnson avait signé un accord à cette fin avec le président Kagame en avril 2022. La Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a bloqué le premier vol en partance. La Cour Suprême britannique le 15 novembre 2023 a censuré l'accord considérant que le Rwanda ne présentait pas de garanties suffisantes de sécurité et d'État de droit, notamment pour le refoulement des demandeurs dont la demande serait rejetée ou l'installation de ceux dont la demande serait acceptée.

Au lieu de se rendre à la raison, Rishi Sunak a pris le taureau par les cornes. Son nouveau ministre de l'Intérieur, le troisième en un an, est reparti à Kigali signer cette fois un traité en bonne et due forme, ajouté cent

millions de £ aux 140 déjà versés en 2022, ensemble soumis à ratification par la Chambre ce 12 décembre. Indépendamment de l'incongruité du marché, il est pratiquement demandé à la Chambre d'annuler tout recours judiciaire sur les motifs déjà jugés par la Cour suprême, ce qui soulève un grave enjeu constitutionnel. Le gouvernement n'a pas voulu aller jusqu'au bout de sa logique d'exception en ne se libérant pas des recours à la Cour européenne (CEDH). Les députés conservateurs sont demeurés soudés, avec seulement 29 abstentions sur 350 et aucun vote contre. Les sondages continuent d'annoncer leur prochaine déconfiture, le parti travailliste étant crédité de 45 % des voix contre 22 % aux Conservateurs. Or les Travaillistes ont annoncé qu'ils dénonceront aussitôt les accords avec Kigali.

Dominique Decherf

Noël de guerre

Triste Noël. Dans la tradition religieuse qui a façonné tant de pays, cette fête est marquée par l'annonce des anges : « Paix aux hommes de bonne volonté ». Mais celle-ci ne semble malheureusement pas à portée de mains en bien des endroits. Et ce n'est pas faire injure à l'espérance chrétienne, qui voit toujours au-delà des contingences, que de constater combien les malheurs de la guerre s'ajoutent à ceux de la pauvreté, des errements climatiques ou des multiples difficultés de la vie quotidienne. Bien sûr, notre époque se montre plutôt geignarde

et chacun a tendance à se croire victime du passé ou du présent, des « autres » ou de ses proches. Mais se focaliser sur ses petits problèmes, si réels soient-ils, conduit à un repli toujours préjudiciable. Le souci du bien commun y perd et on renonce à envisager l'avenir et à se donner les moyens nécessaires à la vie future.

Ainsi, alors que nous vivons une atmosphère de crise politique au parfum de IV^e République avec la motion de rejet adopté par le Parlement contre le projet de loi sur l'immigration et que le gouvernement n'arrête pas d'user du 49-3 pour faire passer ses textes, on en oublie l'étranger. Nos regards devraient pourtant se porter sur le conflit en Ukraine non seulement à cause des difficultés de ce pays mais aussi parce que la Russie poutinienne affirme sans complexe ses ambitions géopolitiques. De ce point de vue, il faut relever la coïncidence entre le sommet du conseil européen consacré à l'Ukraine et le grand rendez-vous annuel de Vladimir Poutine avec la presse, destiné cette fois à marquer le début officiel de sa campagne présidentielle mais aussi à réaffirmer son objectif d'une Ukraine désarmée et amputée d'une partie de son territoire. Cette manière de voir ne manque pas d'inquiéter, tout comme, ailleurs, les suites de la réunion « historique » de la Cop 28. S'y ajoutent le cliquetis des armes non seulement en Chine, jusqu'aux frontières de l'Inde, mais aussi au Venezuela et maintenant dans tout le Moyen-Orient, où il a fallu que les forces américaines, britanniques et françaises abattent des

drones s'en prenant à des navires civils.

Pendant que l'économie de guerre russe fait tourner ses usines de l'Oural 24 heures sur 24 pour produire tanks, drones, obus et canons, l'opinion publique doit prêter attention à ce que fait la France. Si la loi de programmation militaire apporte une réponse aux défis avec un accroissement budgétaire de 46 %, il faut mettre en pratique cette nouvelle donne en tenant notamment compte des enseignements de l'actuel conflit en Ukraine. La première force militaire de l'Union européenne ne peut se contenter de coups médiatiques et elle doit à la fois se moderniser et augmenter ses capacités. Il lui reste aussi à contrer autrement que par des mots l'émergence d'un islam radical dans toutes les sphères d'activité et toutes les strates de la société. Il lui faut enfin recréer un esprit national à l'opposé de tous les wokismes et de toutes les déconstructions.

Jean-Gabriel Delacour

La Nation Française

directeur
de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015

Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

can, a été condamné à cinq ans de prison par le tribunal pénal de l'État du Vatican, le 16 décembre, pour détournement de fonds dans une affaire d'achat d'un immeuble à Londres. Neuf autres prévenus proches du cardinal ont été condamnés à diverses peines pour fraude, détournement de fonds, abus de pouvoir, blanchiment d'argent, corruption et extorsion.

■ **Union européenne :** Le 14 décembre, les 27 États de l'Union européenne devaient voter « à l'unanimité » l'ouverture de négociations avec l'Ukraine et la Moldavie pour une future adhésion à l'Union. Le Premier ministre hongrois Viktor Orban a renoncé à faire valoir son veto mais est sorti de l'hémicycle lors du vote. En revanche, il a donné comme condition à la levée de son veto sur le versement d'une aide de 50 milliards d'euros sur quatre ans à l'Ukraine, le versement de la totalité de ce que l'Union européenne doit à la Hongrie. Les dirigeants européens entendaient faire pression sur ce pays resté proche de la Russie, notamment pour ses approvisionnements en hydrocarbures.

■ **Belgique :** Le procès de 120 trafiquants de drogue internationaux s'est ouvert à Bruxelles le 17 décembre.

Ils avaient été démasqués grâce au décryptage, en 2021, par la police des messageries Sky ECC et Encro Chat.

■ **Allemagne :** Tim Lochner, un charpentier de 53 ans, a été élu maire de Pirna (40 000 habitants) en Saxe le 17 décembre avec 38,5 % des suffrages. C'est le premier candidat désigné par le parti d'extrême droite AfD à parvenir à ce niveau de responsabilité. Mais il n'est pas inscrit au parti.

■ **Chili :** Un projet de réforme de la Constitution a été rejeté par le référendum du 17 décembre par 55,75 % des suffrages. Il était marqué à droite, alors que le projet de réforme rejeté en septembre 2022 était marqué à gauche... Le président Gabriel Boric a indiqué qu'il n'y aurait pas d'autre tentative de réforme constitutionnelle sous son mandat.

■ **Équateur :** Le président Daniel Noboa a annoncé le 15 décembre que son pays, important carrefour du trafic de cocaïne, allait expulser 1 500 détenus originaires du Pérou, de Colombie et du Venezuela, sans toutefois donner de date.

■ **Tchad :** Le référendum constitutionnel du 17 décembre s'est déroulé sans incident.

Abonnement à La Nation Française

1 an = 20 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/2803eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement

**Paiement par virement possible.
Rib sur demande.**

frederic.aimard@gmail.com

L'Échappée

Sur la scène, deux mange-debout. Un long, sur lequel sont posés quatre présentoirs gris. Un petit, sur lequel est posé un ordinateur. Une caisse en bois noir. Un écran fait de planches. En short noir et chaussettes jaune éteint, Philémon Vanorlé va et vient sur scène. Bonsoir, je m'appelle Philémon Vanorlé, je suis artiste plasticien et je suis content de vous voir.

Dans les centres d'intérêt de Philémon Vanorlé, il y a les cimetières. Il le prouve immédiatement avec une collection improbable de photos de cimetières, qui déclenchent les premiers rires des spectateurs. Il y a aussi les limites qu'on peut avoir dans la conception de sa propre sépulture. La psychopompe est-elle admissible ?

En 2014, en Pologne, Philémon Vanorlé a fait fabriquer un cercueil d'une forme peu commune, il a les jambes en Y. En chêne, sans les poignées. Il l'a rapporté en France, un peu par hasard l'a mis en vente sur Le Bon Coin. À partir de là, le cercueil a vécu sa vie, et l'image du cercueil a vécu la sienne. Une sorte de tsunami. Deux vagues successives d'articles dans la presse. Nationale, puis internationale. Internet s'en mêle, en fait un même, le cercueil devient porteur d'un nouveau sens moral, un homme qui écarte les jambes, c'est du manspreading, une femme qui écarte les jambes, c'est... bon, s'il ne fait pas bon écarter les jambes, la vision patriarcale... Pendant ce temps-là, le cercueil l'objet attend, chez un collectionneur-réfecteur de véhicules utilitaires à la retraite qui se verrait bien enterré dedans.

Voilà une nouvelle branche des aventures du cercueil qui commence, en pratique, on fait comment... pour que sa femme puisse être enterrée avec lui. Là, c'est Magritte qui lui sauvera la mise.

Au premier degré, c'est une histoire foutraque, racontée par un mec un peu perché. Les aventures d'un cercueil en Y et de deux passionnés barrés qui se demandent ce qu'ils peuvent organiser pour leurs obsèques. C'est passionnant, c'est drôle, ça embarque le spectateur qui accepter de se laisser surprendre par l'improbable, par la folie douce dont sont parfois capables la logique et la réglementation quand elles vont au bout des choses.

Au second degré, c'est une interrogation sur le sens de l'art, sur ce qu'est l'œuvre, est-ce le cercueil, l'idée du cercueil, le tsunami médiatique, le spectacle, un peu tout ça ? Une interrogation qui croise le chemin de l'humain placé face à sa mort, une perspective qui fige certains spectateurs qui semblent ne plus avoir que ce seul horizon.

Vous êtes premier degré, avec votre âme d'enfant prête à se laisser embarquer ? Vous êtes un introspectif du second degré qui ne manque aucune occasion de s'interroger sur le sens des choses ? Dans les deux cas, vous pourrez prendre votre pied à assister à ce spectacle aussi savoureux qu'incongru. ■

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Au Théâtre du Rond-Point jusqu'au 23/12/23. Du mardi au vendredi : 20h00 ; samedi : 19h00. Durée : 0h55. De et avec Philémon Vanorlé. Visuel : Justine Pluvignargue.

Lire le monde

Un petit tour dans l'histoire de France, pour commencer. Bruno Dumézil, dans *L'empire mérovingien Ve-VIIIe siècle* (Paris, Passés composés, 2023, 352 pages), montre l'extension géographique des domaines de la première dynastie, qui ne régnait pourtant guère, au début, que sur Paris. Paul-François Paoli, lui, propose *Une histoire de la Corse française* (Paris, Tallandier, 2023, 240 pages) montrant les évolutions des sentiments à l'égard de la France. Le cas particulier de son enfant le plus célèbre est détaillé par Jean-Dominique Poli dans *Napoléon inconnu. De la révolution de Corse à l'Europe impériale* (Lormont, Le Bord de l'Eau, 2023, 332 pages), qui permet de découvrir une empreinte insulaire constante. L'épopée napoléonienne est illustrée dans deux intéressantes descriptions : *Napoléon sur la route de Sainte-Hélène* (Vau-marcus, Voilier rouge, 2023, 252 pages), constitué par les récits du capitaine Frederick Maitland et de l'amiral George Cockburn, qui ont pris en charge l'empereur déchu jusqu'en Angleterre et à Sainte-Hélène, et par « *Sur les bords de la Seine...* ». *Histoire et secrets du tombeau de Napoléon* (Paris, Perrin, 2023, 416 pages), beau récit de Thierry Lentz. Celui-ci a également publié, pour le cent-cinquantième de sa mort, *Napoléon III. La modernité inachevée* (Paris, Perrin/BnF, 2023, 256 pages).

Pour la période juste après le Second Empire, Daniel Mollenhauer propose une étude *À la recherche de la « vraie République »*. *Les radicaux et les débuts de la*

Troisième République (1870-1890) (Lormont, Le Bord de l'Eau, 2023, 438 pages). De son côté, l'analyste minutieux qu'a toujours été Éric Roussel montre l'évolution de la France contemporaine dans *C'était le monde d'avant* (Paris, Alpha, 2023 [1re édition : L'Observatoire, 2022], 304 pages). Pour l'histoire plus récente, on trouvera une multitude d'épisodes dans les souvenirs de Richard Volange, *Es-pion. 44 ans à la DGSE* (Paris, Talents Éditions, 2023, 288 pages).

En sortant de France, mais sans beaucoup s'en éloigner tant l'auteur a été un acteur du rapprochement franco-allemand, l'ambassadeur Claude Martin, reprenant un vers de Heinrich Heine, se remémore : *Quand je pense à l'Allemagne, la nuit* (Paris, L'Aube, 2023, 934 pages). En restant dans le monde germanique, on suit avec plaisir Jean Sévillia dans la description de *Cette Autriche qui a dit non à Hitler 1930-1945* (Paris, Perrin, 2023, 512 pages). La Polonaise Barbara Skarga décrit les dix ans qu'elle a passés en URSS, internée puis reléguée après avoir lutté contre l'occupation nazie, décrivant ainsi Une absurde cruauté. *Témoignage d'une femme au goulag (1944-1955)* (Paris, La Table ronde, 2023 [1re édition : Institut Literacki, 1984], 448 pages).

Pas très loin, Nikola Mirković essaie de démêler *Le chaos ukrainien* (Orthez, Publishroom Factory, 2023, 248 pages) en constatant que ce pays « n'a toujours pas réussi à définir ce qu'est un Ukrainien ».

Jean Étèveaux